

1850 M. Pelletier fit présent deux
qui est la mort, en papier éprouvé.

N. Seigneur chargea de

Q. N. V

Visite du jour de l'An. 1850

le Sjanois M. Alexis Lefrancois ayant fait une chute, il se trouva
avoir la hanche blessée et los cassé, le 4 Février de l'avis des médecins
il fut administré à l'inflammation pourroit lui faire perdre la raison, il
est mort en mai et enterré à la paroisse St. Augustin.

Le

1850 le 4 juillet Mme Painchaud nous fit présent d'une pierre de la Sa-
lette, une petite du Mont Sinaï; un galon qui a touché le mur de la Dame
de Lorette; un petit morceau de Pruban qui a touché la relique des cheveux de la
Vierge.

Le 10 juillet reçue en bonne forme la reconnaissance de P.P. R.P. Jésuites
pour le don que la Comté leur a fait de la Statue de St Ignace d'argent.

Travaux pour l'eau de l'Aqueduc la Consulte a décidé de mettre plusieurs
échappées chez le chapt^r une d'argent d'Espagne son lave main &c.
22. Tout il fallut se charger de ce Villeneuve à la demande de l'abbé Chappelain
après être resté quelque temps il subsista et revint un jour avec malade pour
ne plus aspirer de mieux, il est décidé au commencement de Sept.
Son corps a été transporté à St Charles dont il étoit le curé.

Promesse pour cette fois, li de dire les litanies de N.D. St. Augustin à la veillée de
28. Aout même année celle de St. Fr. Xavier en commun si tout réussit pour le
mieux d'invoquer tous les jours les St. Martyrs pour nous et notre pays.

15 Decemb. 1850 Mme Vital Tétu nous fit don d'une gravure de Mgr Bourie Martigny.

28 Fev. 1857 décide de faire la veuv. de St Fr Xavier en commun sur la fin de la lec-
ture 10 minutes avant deux heures pour la grande affaire de ce temps là, et après.

24 mars on a consentie à demander avec nos mères de l'Hopital général 320.
de feuilles, Antennes des 1^{re} Vespres de N. D. St. Augustin Lactare mater, note
elles n'ont pas plus ici. Règlement approuvé en mars 1854

Des le mois de Février on parla de M. Chauvin V. général dans l'ancienne
chambre du chapelet, il devait entrer au mois d'avril, au commencement de Mai

à raison de £ 40 per an, il devoit se fournir sa boisson et pourvoir à son lavage, et
être à commandé de ses vêtements.

27 avril il a été proposé d'acheter une Voiture à 4 roues pour M. Lemieux,
pour remplacer la calèche, refusé de la Consulter.

1857 même mois M^r le châpelain ayant dit qu'il doit y avoir le jeudi St.
au reposoir au dessus du Tabernacle un Sépuchre ou Pyramide pour y déposer
le calice, la Consulter a consentie à faire faire ce qui conviendroit mais dans à
l'huile, on ne mes pas ailleurs et ajouté en 58 il a coûté à peu près £ 7.00.

6 mai de donner à M^r de Roa £ 5.00. à pour aider à payer sa dette perdu
Papier Rue Nécess, dans le but de soutenir les principes catholiques, impossible
de l'y refuser, on a fait ce don tous les ans, on ne sait quand il cessera. D. S.

dans ce mois fait démolir les fournaises de la maison Rue Collins, raison le feu.

La Corporation a demandé en Sept. les timbres pour faire un marché et Arlette Main
ignorait qu'un des comités eut fait cette proposition sans lui en parler. Jos. Morin.

1857 Consulter de mettre un poëte au petit dortoir

D^r Dépot des Pauvres de mettre le poëte dans la cloison, et baisser le grand tour.

26 nov. de prêter à la Corporation £ 500.00 qui prit ce moyen pour faire travailler
des ouvriers sans ouvrages. à 6 par cent, ils ont donné des Debentures.

2 Decemb. annonce de la Visite, fini le 29 suivant, châpel^r présent M^r g. Racine
Chauvin, châtel. Félix Cazecas, M^r J. B. Châpelain, M^r Tuclair curé de Québec.

1858 le 27 janvier reçu de M^r Joseph Tuclair 3 grandes gravures des Mots de
la Chine. 1^{me} Vital Tétu en a donné deux.

23 janvier de faire abandon de £ 50.00 à M^r Fournier sur la date de sa fille. St. St. Jos.
Fev. faire doré la Statue de la St. Vierge vis à vis la Comté.

14 mars Hafond de la Mansarde en planche.

11 Mai proposé à la Consulter de retrancher de la Convention faite avec les
Mères Ursulines du 8 Février 1851 l'office des Morts, et le service à chanter pour cha-
que religieuse morte en leur Monastère, comme elle aussi pour nous, mais de faire
dire une messe basse pour chacune et de conserver les autres conditions de la susdite Con-
vention, la Sup^r des Ursulines répondit à celles d'ici que sa Comté aq^{ue}iseoit à notre de-
mande parce que chez elle on éprouvoit les mêmes difficultés que nous, pour
s'acquitter des deux articles ci-dessus, on a fait un acte à ce sujet.

Consulter en mai de mettre aux vieilles robes un corps de coton vu qu'il faut
trop de serge pour les refaire en neuf, consenti.

En juin remise du terrain des 2 cimetières baillé à la Fabrique de Québec.

11 juin de faire don au frère Urbain de la Vieille brique des fourneaux; celui
qu'il a fait coûte £ 40. 00. pris convenu, de faire grigner les murs de la cui-
sine et les recrépir, ensuite de faire un tambour en pierre pour mettre les
cuisinières à l'aïse pour bien des choses, un canal, ou tuyau de terre cuite
de la laiterie au canal des latrines.

le 1^{er} de 1858 dans le mois de juillet on vit la S^r. Fr. Xavier avec son costume religieux, essaie d'une Congrégation de la Propagation de la Foi, pour l'instruction des Sauvages, la susdite Sœur est M^{me} formée par M^r Bellecour qui a été prosélyté au sujet de la maison qu'il voulloit établir, tout est manqué. Dans le même mois on eut la visite de la Sœur M^{me} fondatrice de la maison des Sœurs Grises de la P^r. Rouge. Envoi 12

1858 De donner de l'eau chaude pour un bain et la Salle haute, il fallut l'abandonner pour les plaintes réitérées &c. Tôt, toujours... de faire un cabestan pour monter différentes choses aux salles.

Changement des latrines des femmes les faire avec un auger.
1^{er} Septembre de prendre la moitié du grenier de l'H^r M^r Chapelain pour l'hôpital, d'allonger le tuyau qui y monte pour avoir de l'eau dans la grange qui doit servir à l'hôp. en cas de feu.

20 Sept. 1858 de Dédier a St Joseph la Salle mansarde;

Convention avec les Sœurs de la Congrégation du V^e Dame pour honorer Notre Dame des 7 douleurs, envoyé nos noms pour être déposer dans un cœur d'argent, & un voto d'une Duchesse qui s'employa à instruire de P. enfant
1 Octobre décidé de charger notre St St. Philippe de la Salle St Joseph.

Il fallut un docteur, de la nouvelle Salle (vestiaire de la Dépense faite par la Comté) et des deux gréniers, de la Salle et celui de l'orthopédie fut fait en même temps.

12 Octobre le Dr. Morrin exprima encore son désir que la Communauté se pourvu d'un Médecin, sa mauvaise santé ne lui permettant plus de continuer, mais bien disposera à l'y prêter quand on le désirerait, consultez sur celui qui est propositus capable de le remplacer, il dit que le Docteur Frémont ferait bien qu'il étoit en rapport avec lui, qu'il pourroit lui donner des renseignements sur le traitement à faire aux Religieuses malades, qu'il connoissoit l'homéopathie, on en parla aux vocales qui consentirent M^r de Riva approuva le choix et dit que le prix demandé par Mons. Frémont étoit raisonnable, enfin le 27 du même mois, le Docteur engagea à soigner les Religieuses les novices domestiques pour £ 25.00. par années, à compter du 1^{er} Janvier 1859 au 1^{er} Janv. 1860. le Docteur Morrin fut bien surpris lorsqu'il apprit qu'il acceptoit des honoraires.

Peu de jours après les autres Médecins de l'hôpital dirent à quelques Relig. qu'ils devroient être payés eux aussi que £ 25 à chacun ne servoit pas trop, que la législature donnant à l'hôpital £ 200 per an ils avoient droit d'exiger cette modique somme. Ils ne devroient pas oublier qu'ils se font engagés à le faire gratis, de plus nous a dit que le prieur ne s'en souvient les Médecins se faisoient un honneur de faire sans honoraire. Bon Dieu qui de chose sur cette terre.

4) Voir au revers du feuillet suivant pour 1858
Le 7 de Nov. 1858 on a pris de nouveau le consentement des voeux
pour avancer à Mgr de Plva £57,00, pour le soutien du Courier
du Canada (papier que l'on croit servir à soutenir la religion) on nous
dit que cet argent seroit remise, les autres comtes on fait comme nous,
le lendemain cette somme a été envoyée à l'Archevêché ^{vin} adressé à M. Langlois
le 10 Nov. consiste décide de nous agréger à la Conf. du Précieux Sang, nos
noms ayant été donnés par le Supr^e de la Conf. Mgr de Plva nous a permis
de le faire, notre fondatrice ayant fondé notre Monastère pour honorer le pré-
cieux de V. S. J. la somme le désiroit.

1859 malade.

(Tout demandé a remettre leslections, et puis rien apres (24 p. 3 cont. de 1858)
en Décembre 1859 de vendre le moulin de St Augustin avec les quatre
arpents que l'on a acheté en 1847 pour lesqu'elles on a donné £80,00, l'
on nous offre £550. 00, vendu en faveur de l'abbé Brousseau
le prix convenu en mars. £500,00, { Maitre du Courier pub
Enfin l'acte a été passé 1860.

1860 de faire choix d'un médecin pour remplacer le Dr Vault
paralysé depuis le 1^{er} m. de Nov. 1859, de l'avis des médecins de l'hôpital
on appelle le Dr Lemire d'accepter cette charge, il a consenti.

27 mars 1860 tampons de £50,00 pour M. S. P. le Pape Pie IX

d'observer la manière de tenir les assemblées du chapitre,

23 Avril d'avoir le Dr Sewell à l'absence du Dr Frémont Mgr West
que ce ne soit que dans un cas urgent.

28 Avril de couvrir la maison des Pauvres, la vieille et Mgr West
que ce soit en fer blanc, on a refait le pignon côté Sud, couvert le toit.
le 25 mai 1860 le feu ayant pris à une maison rue du Palais les échafauds
tomberent sur le toit de M. Monastère, brûlèrent des bardaues, il y fut
aussi dans les dalles du chevet et chapelle St Antoine, si cet accident
avoit eu lieu la nuit, il aurait pu occasionner un incendie.

Le 27 proposer au chapitre de faire couvrir la maison en fer blanc
de faire deux longs feux, le 31 Mai Monseigneur de Plva est venu
nous pour examiner le toit du monastère spécialement la charpente
en présence d'un maître Maçon M. Dussault et de Bousset, et décider
ou mettre des longs feux, de les faire en brique 20 pouce d'épaisseur
suffisants &c.

le 2. juillet 1860 à la consente de donner la pétition au chapitre des coulées que lorsqu'les Religieuses de l'Oratoire auront toutes accusées leurs fautes comme on le fait pour nos soeurs lors verser et celles du Noviciat.

Le 6. tout recu du Frère Timothée (laurent Blais) des Ecoles chrétiennes, un livre de dévotion à la croix dorée, étant en anglais il a été donné, 7 jolies images pour nous.

Dans le même matin, chapelet a bien voulu argenter le petit crucifix de la chapelle de l'Ange Gardien, c'est un don du Père Père Duplessis frère de la Mère St-Hélène et de l'Enfant Jésus. la croix avec son pied est une imitation de celle qui étoit sur le rempart d'Arras,

1860 le 18. Tout le Samedi le Prince de Galles est arrivé. Sur les 3 heures de l'appres dînée, sa reception a été prompte, il est monté en paroisse avec les grand personnages qui l'a accompagné, ensuite le Bishop, & S.S. les 8 évêques. Le Maire avec les 3 chevins et tous les corps de la Société en procession &c., le même soir Illumination de 8 heures jusqu'à die dans la Ville, la Pointe, les faubourgs à St-Foi en même une partie, l'Hôpital général &c.

M. Langwin Maire, le 22 le Prince a visité l'Université, on lui a présenté l'Adresse du clergé &c. ensuite il est allé chez les Ursulines où les pensionnaires lui ont présenté une adresse au nom de la Compagnie, il a visité leur maison, en particulier le Dortoir cellules des Relig. Les leur chœurs. il n'a pas été dans les autres communautés, pourtant on a dit qu'il a été dans les salles de l'Hôpital général en passant.

En Septembre de mettre une latrine pour les femmes de journées contre le passage contigu à la Buanderie la faire en Brique, pour plusieurs raisons.

21 Sept. de mettre une cheminée dans l'ag. mur de refend dans le Dortoir des cellules.

De faire application au Dr. Le mieux pr^r remplacer le Dr. Naatt, et de faire abandon à ce dernier des £50 qui lui ont été prêté par M^r Procureur dont il a payé la rente, ce qui remplit la moitié de la susdite somme.

En Nov. vente du Moulin St-Bernard £450,00, à raison d'une vente de £15 pour £250,00, resté à constituer (cette vente a eu lieu il y a peu d'années) mais Naquereur ne pouvant à voir l'indemnité qu'il espérait, est quelques moyens qu'il avoit se trouve incapable de remplir ses obligations.

1861. Mathurin Flamanian décédé le 20 janv. fils du St. V. de Jesus ancien serviteur fidèle discret, pieux, Modeste, Prudent.

6) 1851 le 1^{er} de mars annonçait la visite de Mgr l'Évêque de Trois pour le 1^{er} Lundi.
17 juillet de couvrir le Tour en ferblanc (pas pignon du Dîpot).
14 juillet a la demande du P. P. Martin qui en avoit obtenu la permission,
la chasse du Venerable Père de Breu lorsqu'a été ouverte tout le dedans l'éve est
péant y trouver au moins un certificat qui assureroit que ce chef est celui
du R. P. Martysme par les Sauvage du Canada, on y a rien trouvé, et de plus
la comté n'u point de renseignement sur le don qui nous en a été fait,
probablement c'est à pris note incendié de 1755.

Le 28 Avril 1858 nous avons reçu le Portrait du Docteur Morrin il n'en
pas tout à fait ressemblant, c'est un jeune homme Anglais qui la tiré, par
charité le Dr consentia à se laisser peindre sur cette toile pour lui faire gagner
quelque chose, le cadre étant trop grand et trop riche pour le mettre dans la
chambre des Médecins où il est placé, nous en avons fait faire un en bois.
Le 25 de Mai suivant il envoia une belle gravure, représentant une priere
d'habit, on ne sait de qu'elle comté d'Europe.

Le 14 Novembre 1859 le Docteur Morrin étant venu à la Salle des hommages
pour la visite aux Religieuses, il nous fit présent d'une superbe relique
d'argent qu'il déposa entre les mains de ma Sœur Stanislas qui lui avoit
a voit demandé pour en faire un reliquaire, lorsque il nous la fit voir
la première fois peu de tems après qu'il eut reçu ce cadeau de la part de
ses amis. nous avons reçu ce nouveau don avec reconnaissance, et devant
suivant son intention l'exprimer à la chapelle St Joseph comme souvenir
de celui qui l'a donné mais qu'il est pénible de penser qu'il n'a pas répondu
à ce que nous espérions obtenir de Dieu pour lui par l'intercession de la Ste Vierge.
Nous viens en 1859 le Dr Morrin sa paralysie lui a laissé bien de la difficulté
à parler, et son onus échéé est présent ayant de la peine à lever le pied pour
faire un pas dans mois d'août 1860 son état étoit encore plus pénible il ne
peut tenir ses larmes en voyant les Religieuses au parloir de l'Hôpital
unie, enfin il est successivement tombé dans un état le plus pitoyable, et est
décédé le 29. tout 1861 le jeudi matin à l'age de 66 il 10 mois, ayant été mû
lin de notre de 1828 à 1857 qu'il ne s'en occupa plus, en 1827 il commença à soi
une religieuse peu d'années après d'autres demandèrent ses soins et de 1844 à
1858 il fut le seul modèle de la communauté, le Dr Parant ne pouvant
plus suivre les R. S. ses occupations et ses infirmités ne lui permettent
plus de le faire, ce qu'ils ont fait tout deux gratis avec la plus grande
générosité étant toujours prêts à venir en leur temps.

M. Morrin le dernier et mort dans le lit de l'Hôpital dans ses 76 ans
d'âge, il a été enterré dans le cimetière de l'Hôpital.